



## ANNEXE 3 TER

### OBJET : ACCOMPAGNEMENT FINANCIER DU JOUEUR HORS STRUCTURE

SAISON 2020-2021 (1<sup>er</sup> septembre 2020 -31 août 2021)

---

#### LES AIDES PERSONNALISEES

---

Le DTN a pour mission de répartir les aides financières directes que l'Etat consacre aux sportifs de haut niveau afin de pallier les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à la performance. Dans cette perspective, les aides personnalisées (AP) permettent, notamment, la prise en charge des manques à gagner et des frais réellement exposés ainsi que la mise en place d'aides sociales.

Ces aides d'Etat définies annuellement dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens sont :

- Attribuées par le Ministère des Sports (Agence Nationale du Sport)
- Gérées par le Comité Nationale Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Ces aides d'Etat sont complétées par une aide fédérale sur la partie aide sociale, suivi scolaire et universitaire.

Seuls les sportifs listés haut niveau ayant signé la convention avec la FFBaD peuvent bénéficier des aides personnalisées. Les aides personnalisées sont révisées chaque année par le DTN. Toutefois, l'attribution des aides est soumise aux montants obtenus dans le cadre de la convention d'objectifs 2020-2021.

Dans le cadre où le budget octroyé par le ministère serait diminué en 2021, les règles d'attribution resteraient identiques mais un coefficient modérateur serait appliqué.

#### **La participation financière aux frais d'entraînement INSEP**

Les frais d'entraînement sont pris en charge de la façon suivante lors des stages réalisés à l'INSEP ou sur une autre structure.

Le transport est déterminé à la charge du joueur.

Groupe	Joueurs convoqués
	➤ Entraînement : 100%

#### **Les aides personnalisées mensuelles joueurs**

Les aides personnalisées sont accordées aux joueurs de haut niveau et elles contribuent à la stratégie globale de formation impulsée par la FFBaD et sa DTN.

Les aides personnalisées possèdent une dimension sociale importante. Elles sont un appui fort à l'engagement des athlètes dans leur projet sportif. Elles renforcent l'engagement des joueurs dans la stratégie de performance fédérale basée sur la concurrence au sein du collectif Performance, l'entraînement et la planification validée par la direction de la performance.

Elles encouragent les résultats sportifs au regard de performances répétées et révélatrices d'un niveau de jeu.

Les aides personnalisées sont attribuées selon l'appartenance à l'un des 3 groupes dans le tableau ci-après définis. Le financement se définit selon 3 axes :

- **L'appartenance aux listes de haut niveau Elite, Senior ou Relève**
- **L'aide dans l'engagement compétitif et l'encouragement aux résultats sportifs**
  - Pour les joueurs sélectionnés sur compétitions de référence : prime à sélection
  - Pour un niveau de classement mondial représentant la Haute Performance.
  - Par des primes aux résultats sur compétitions de référence et sur tournois programmés par la direction de la performance.

Les aides personnalisées sont financées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Elles sont réévaluées tous les quadrimestres (Mai, Septembre) en fonction des variations d'appartenance aux différents groupes (critères de qualification olympique notamment).

**Les primes à la performance sur compétitions de référence**

	<b>Critères</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prime sélection événement de référence : 150€/mois</li> <li>➤ Appartenance à la liste Elite : 250€/mois</li> <li>➤ Appartenance à la liste Senior : 100€/mois</li> <li>➤ Classement mondial Top 25 double Top 40 simple : 150€/mois</li> <li>➤ Finaliste sur Evènements de référence senior ou CM Junior : 100€/mois</li> </ul>

**Championnats du Monde par équipe : Thomas/Uber Cup**

Phase finale

Prise en charge à 100% sur repas, hébergement et déplacement

Rang	Pour l'équipe
1°	30000€
2°	15000€
3°	7500€

**Championnats d'Europe par équipe mixte**

Phase Européenne : du 17 au 21 février 2021 à Helsinki (Finlande)

Prise en charge à 100% sur repas, hébergement et déplacement

Rang	Pour l'équipe
1°	20000€
2°	10000€
3°	5000€

**Championnats d'Europe individuels**

Du 28 avril au 2 mai 2021 à Kiev (Ukraine)

Prise en charge à 100% sur repas, hébergement et déplacement

Rang	Individuellement
1°	6000€
2°	3000€
3°	1500€

**Jeux Olympiques**Du 24 juillet au 1<sup>e</sup> août 2021 à Tokyo (Japon)

Prise en charge à 100% CNOSF

Rang	Individuellement
1°	15000€
2°	7500€
3°	4000€

**Les primes à la performance sur tournois programmés par la Direction de la performance  
(Hors compétition de référence)**

Dans la limite du budget attribué au haut niveau par la FFBaD.

Les primes à la performance visent à soutenir tout joueur voulant s'investir dans un projet de haut-niveau et à valoriser les performances significatives.

Niveau	BWF 750/1000	BWF 500	Super 300	Super 100
Victoire	6000€	4500€	3000€	2000€
Finaliste	4500€	3000€	2000€	1000€
½ Finaliste	3000€	1500€	1000€	
¼ finaliste	1500€			
Victoire sur Top 10 mondial				1000€ (cumulable)